

EXPÉRIENCES ET NOUVEAUX PARTAGES DU TEMPS :REGARDS SUR LA MÉMOIRE

Michèle Baussant

▶ **To cite this version:**

Michèle Baussant. EXPÉRIENCES ET NOUVEAUX PARTAGES DU TEMPS :REGARDS SUR LA MÉMOIRE. Ankulegi, 2010. halshs-03028053

HAL Id: halshs-03028053
https://shs.hal.science/halshs-03028053

Submitted on 27 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MICHÈLE BAUSSANT

CENTRE D'ETUDES INTERDISCIPLINAIRES DES FAITS RELIGIEUX (EHESS)

Résumé : Cet article présente une réflexion critique sur les nombreuses analyses qui, dans des disciplines telles que l'histoire, la philosophie, la sociologie ou l'anthropologie, ont tenté, depuis la fin des années 1970, à partir d'une référence commune aux travaux de Maurice Halbwachs sur la mémoire collective, de saisir les phénomènes mémoriels contemporains dans leur complexité.

Mots-clés : usages mémoriels, expériences, temps, histoire, mémoire

EXPÉRIENCES ET NOUVEAUX PARTAGES DU TEMPS :REGARDS SUR LA MÉMOIRE

La question du passage de la mémoire individuelle à la mémoire sociale, des transferts entre la diversité des expériences singulières et leur mise en sens commune, constitue une problématique centrale des analyses portant sur les phénomènes mémoriels. Tandis que la tradition philosophique, de Saint Augustin à Edmund Husserl, corrèle la mémoire à une expérience intérieure et personnelle, faisant paraître la notion polysémique[1] de mémoire collective comme une *« conception sociologique sans base phénoménologique »* [2], les travaux de Maurice Halbwachs ont insufflé des questions dont la portée sociologique et anthropologique trouve toute son actualité dans les recherches sur la mémoire et ses conditions sociales de production. Ils constituent de ce fait une référence commune et incontournable, en France comme à l'étranger[3], mais qui connaît, selon les disciplines et les auteurs, des interprétations divergentes voire contradictoires.

Cet article vise à mettre en évidence les questions que soulèvent les motifs récurrents qui dominent les analyses actuelles sur la mémoire, lesquels traversent tant le langage social et pratique que le champ scientifique. En partant de trois « constats » fréquemment rencontrés à propos des phénomènes mémoriels contemporains, il s'agit de

[1] Ne serait-ce que du fait qu'elle renvoie à la fois à un contenu et à une faculté, comme le rappelle à juste titre Sarah Gensburger (2006, a).
[2] Ricoeur, Paul (1996 :8).
[3] Cf. des ouvrages anglo-saxons de référence, tels que Connerton, Paul (1989) et Hutton, Patrick (1993).

souligner la nécessité de dépasser la problématique de l'opposition entre l'histoire – « objective », à visée critique et véritative - et la mémoire – « subjective », comme lien d'expérience et de « juste » rapport au passé -. Dépasser cette problématique oblige de fait à repenser, sur la base de travaux empiriques, les divers processus complexes dans lesquels les acteurs sont pris. Cette réflexion paraît essentielle pour cerner le sens de la mémoire « comme un tout plus large que la somme de ses parties »[4].

Trois constats

L'importance croissante de la mémoire dans les sociétés contemporaines, phénomène paradoxalement relié à l'idée d'amnésie[5], a suscité un intérêt renouvelé en tant qu'objet d'analyse[6] depuis la fin des années 1970, se substituant parfois à d'autres concepts, comme celui de culture[7], dont la valeur heuristique semblait s'être épuisée.

De ces travaux, nous retiendrons ici trois « conclusions », au travers desquelles se dessine la nécessité de repenser les dynamiques mémorielles contemporaines, en portant un soin particulier à la clarification des concepts utilisés, des axes privilégiés et des outils méthodologiques employés[8].

Le premier « constat » porte sur la dialectique entre amnésie, compulsion et saturation mémorielle, envisagée sous l'angle de l'émergence de nouveaux modes de perception historiques, « symptomatique » d'une relation paradoxale au temps. Celui-ci n'est plus conçu selon un modèle unique, linéaire et téléologique, qui régissait jusqu'alors dans les sociétés occidentales les représentations socioculturelles des liens entre le passé, le présent et l'avenir. Cette relation paradoxale ne conduit pas seulement à repenser ce modèle, au regard de formes différentes de construction de « régimes d'historicité » et de rapport au passé dans d'autres sociétés[9]. Elle conduit aussi à réévaluer l'idée classique de

[4] Confino, Alon (1997: 1399).
[5] Pour une analyse de ce paradoxe, voir notamment les travaux de Huyssen, Andreas (1995 et 2003).
[6] Dans des disciplines diverses telles que l'histoire, la philosophie, la sociologie ou encore la psychologie, pour ne citer qu'elles.
[7] Cf. Berliner, David (2005).
[8] Baussant, Michèle & Sarah Gensburger, (2005), « Bilan et limites des travaux sur la « mémoire » :concepts, paradigmes et échelles d'analyse », Argumentaire du Séminaire du Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux, EHESS.
[9] Hartog, François (2003).

la modernité, en tenant compte de la manière dont elle a été déjà questionnée, notamment par les travaux anthropologiques, mais surtout en tant qu'elle a été forgée autour d'un modèle d'historicité. Ce modèle voyait le présent non comme une répétition ou une actualisation, mais comme un dépassement critique et une mise à distance des faits du passé, et comme le référent et la source de projection dans l'avenir. La place croissante des différentes réalités et formes de présence du passé témoigne, selon certains auteurs[10], d'un repli sur le présent, accru par la difficulté à se projeter dans un horizon perçu comme sans avenir et qui, en l'absence de ressources identificatoires et de projet social, incite à recycler sans cesse le passé. A ce sentiment de perte, lié au règne de l'actualité et de l'éphémère, la compulsion mémorielle vise alors, sur un mode compensatoire, à resignifier ce présent perpétuel, installant la mémoire dans une sorte de paradoxe, entre célébration, fétichisation et rejet.

Cette idée est à lier à un second constat, prégnant dans la structuration actuelle du champs scientifique sur la notion de « mémoire », à savoir la réduction de cette dernière à des usages stratégiques. Ce champ demeure indissociable d'une réflexion sur le déclin de l'Etat-nation, dans sa capacité à insérer les récits finalisés du passé au sein d'une même identité nationale, à assurer la continuité et la reproduction des rapports sociaux. Cette problématique accorde une large place à la manière dont la mémoire est investie par le politique, esquissant de manière explicite ou en creux une définition de la « mémoire collective » comme forme institutionnalisée et substantialisée de rappel du passé[11].

Enfin, le troisième constat renvoie à la complexification des rapports entre l'expérience et la représentation et leur catégorisation dans des frontières de plus en plus diffuses, notamment entre le réel et l'image, à l'intérieur des différents médias de transmission. Elle s'observe à travers ces formes singulières et puissantes de mémoires[12], qui ne fondent pas leur rapport au passé sur des souvenirs, mais sur un investissement imaginaire, au sein desquelles des registres différents de nature s'enchevêtrent, s'unifient, se superposent, se différencient à travers divers types de médias…De même, l'importance prise aujourd'hui par le témoin, dont la figure s'est élargie et imposée

[10] Voir à sujet Nora, Pierre (1984-1993).
[11] Confino, Alon, *op.cit*.
[12] Cf Hirsch, Marianne (1997).

progressivement dans l'espace public, constitue une autre dimension de cette complexification. Devenu un symbole reconnu[13], voire légitime, qu'il s'agisse du témoin comme survivant, comme victime ou comme présence et mémoire vive, il vient, dans la justesse même du témoignage, rendre présente une expérience que nous aurions pu vivre mais que nous n'avons pas vécue, engendrant dès lors des liens d'appartenance.

Représentations du passé et usages de la mémoire

Ces trois perspectives s'inscrivent dans un débat autour de l'autonomie et de la complémentarité de l'histoire et de la mémoire, qui s'est aussi centré sur l'écriture de l'histoire, dans ses liens au récit, à la fiction et aux formes littéraires. Ce débat apparaît comme un effort pour comprendre cette écriture dans sa relation aux expériences hétérogènes du temps et les contraintes qu'elle pose dans la mise en texte de l'histoire et dans les usages sociaux des récits.

Un tel débat engage à repenser le statut de la vérité et de la véracité, et leurs différents régimes. De fait, les conceptions d'une histoire objective versus une mémoire subjective souffrent d'une catégorisation implicite des phénomènes mémoriels et des réalités concrètes, conjoncturelles, qu'ils désignent. Le caractère idéologique ou mythique de l'histoire n'invalide pas ses qualités factuelles, tandis que, même au travers d'une mémoire déformée, interdite ou altérée, il est possible de restituer le sens de l'événement[14]. Il semble difficile de penser l'événement en le situant dans un passé « mort » et fixe, susceptible d'être objectivé : il faut compter désormais avec la lecture des traces, des lignes verticales de transmission et de réception, empruntées par la mémoire culturelle, qui permettent de mettre à jour les temporalités décalées[15].

Mais ce qui traverse surtout le débat « mémoire-histoire » est finalement la capacité de l'histoire, en tant que discours explicatif et normatif, à donner sens au passé. En se centrant en aval sur les usages politiques et stratégiques du passé dans le cadre de

[13] Convoqués à titre d'expérience historique, les survivants et les descendants des victimes de la Shoah sont ainsi devenus les modèles auxquels se réfèrent aujourd'hui les demandes récentes de réparation, lesquelles visent pourtant des contextes historiques parfois radicalement différents. Cf. Wieviorka, Annette (1998) ; Hartog, François (2000) et Jewsiewicki, Bogumil (2004).
[14] Lapierre, Nicole (1989).
[15] Assmann, Jan (2001).

l'État nation[16], les analyses qui ont pris la mémoire « pour objet » de l'histoire se sont peu intéressées en amont à « la multiplicité des expériences sociales et des représentations, en partie contradictoires et ambiguës » qui structure la manière dont les acteurs sociaux « construisent le monde et leurs actions »[17]. En France, les débats suscités par la loi du 23 février 2005[18] ont montré les limites du paradigme stratégique. L'État s'est vu accusé d'imposer une interprétation institutionnelle du passé[19], tandis que la désignation de la loi comme « loi mémorielle » venait implicitement disqualifier cette dernière. Ces débats, axés en grande partie sur une analyse critique du lobbying mémoriel, ont révélé l'ampleur de la confrontation entre différentes postures quant aux représentations assignées à l'histoire, déplaçant la discussion non uniquement sur l'autonomie de la discipline historique mais aussi sur la concurrence quant au monopole de la production d'un modèle interprétatif du passé. Pourtant, il est apparu clairement que cette interprétation de la loi en termes de stratégie mémorielle n'éclairait ni pourquoi et comment certains faits historiques, revendiqués comme héritage, devenaient en quelque sorte « sanctuarisés » par la loi, ni le déplacement de l'action citoyenne vers un cadre juridique. Par-delà ces débats, des questions autrement complexes sont donc apparues autour d'un processus plus profond, quant à l'émergence en France du passé, à travers les mécanismes de judiciarisation, à la fois comme un nouveau sujet politique et un nouveau sujet de droit, et la nécessité de penser cette problématique, au-delà de l'explication univoque de l'instrumentalisation, à des échelles locales, nationales et transnationales.

Cette idée « d'us et d'abus », récurrente dans les analyses[20], reste par ailleurs souvent croisée avec des concepts empruntés à la psychanalyse, tel que le refoulement, le déni, le retour du refoulé[21]... Cette perspective revient à modéliser des types de rapport au passé – mémoire pathologique, mémoire exemplaire – , modélisation qui repose elle-même sur des critères, des valeurs et des présupposés dont il reste à expliciter la nature et

[16] Voir à ce sujet, Hartog François & Revel, Jacques (dir.) (2001) ; Todorov, Tzvetan (1995) ; Ricoeur, Paul (2000).
[17] Alon Confino, *op.cit.*, p. 1399.
[18] Loi « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » n°2005-158, publiée au *Journal officiel*, le 24 février 2005.
[19] Voir notamment « Liberté pour l'histoire », pétition signée par 19 historiens éminents, *Libération*, 13 décembre 2005.
[20] Chaumont, Jean-Michel (1997) et Terray, Emmanuel (2006).
[21] Voir à ce sujet, Rousso, Henry (1990, 1ère édition, 1987) et Memmi, Dominique & Bernard Pudal (1995).

les fondements. L'ouvrage de Paul Ricoeur (2000) qui souligne trois formes d'abus et de malfaçons dont souffre la mémoire[22] et les range parmi les pathologies collectives affectant les « sociétés » dans leur rapport au passé et dans leur devenir, témoigne de cette démarche normative et de ses limites. Car l'idée d'une juste mémoire, apaisée par le passage de la justice et le travail critique de l'histoire, tourne court si on n'inscrit pas les courants de pensée et les forces non homogènes, qui interagissent et influent sur la mémoire, dans le cadre d'une étude empirique, historicisée et socialisée. Certes, on peut l'envisager, dans certains contextes, comme le reflet des attentes sociales face à une action réparatrice et de l'importance accordée à l'établissement d'un récit et d'une mémoire consensuelles. Mais cette idée de reconnaissance, en tant qu'elle est associée à la problématique de l'accès des mémoires à l'espace public moderne[23], nécessite de comprendre les liens entre les mécanismes de remémoration et leurs conditions sociales de possibilité et d'élaboration dans des contextes sociaux précis. Par ailleurs, la transposition de notions psychanalytiques au registre du collectif pour décrire des réalités transversales et de registres différents n'a rien d'une évidence, du fait même que les champs psychanalytique, historique et sociologique ont développé leur propre conception épistémologique du temps, lesquelles ne s'accordent pas nécessairement[24].

Certes, il ne s'agit pas d'éluder les liens entre mémoire et pouvoir, de faire l'impasse sur la question de l'« utilité » et du rôle des entrepreneurs de mémoire comme des différents acteurs sociaux dans le rappel conscient et volontaire de faits passés. Reste que, quelles que soient les catégories dans lesquelles on classe les phénomènes mémoriels, ni la mémoire, ni l'oubli ne s'imposent ou ne se commandent[25].

De l'expérience à la mémoire

Un tel constat impose de revenir sur la problématique nouée entre l'articulation de

[22] Il s'agit d'une mémoire empêchée, qui ressort du plan pathologique-thérapeutique et serait de l'ordre du refoulement; d'une mémoire manipulée, associée à un champ pratique et d'une mémoire imposée, placée au niveau croisé de l'éthique et du politique.
[23] Cf. Baussant, Michèle (dir.) (2005).
[24] De Certeau, Michel (1987).
[25] Burke, Peter (1991).

l'individuel et du collectif, soit sur les dynamiques et les conditions immédiates qui président à la production sociale d'une mémoire dite collective et de l'oubli, comme l'une des modalités de cette dernière. Celle-ci est à distinguer d'une mémoire commune intragénérationnelle, dans la mesure où une conscience de génération ne peut seulement se fonder sur le partage en commun d'expériences historiques, du fait même de « l'hétérogénéité sociale et du caractère qualitatif des expériences vécues » [26].

Maurice Halbwachs voit dans l'appartenance à une ou des « communautés affectives », qui fournissent des cadres sociaux à la multiplicité des consciences individuelles, la condition du travail de récupération et d'homogénéisation des souvenirs. Ces consciences s'unifient dans un ensemble normatif et structuré, non homogène. Ce travail individuel de reconstruction s'exerce à la confluence des différentes mémoires collectives[27]. En l'absence de ces « communautés » intermédiaires, la mémoire collective peut être aussi prise en charge par deux autres variantes de la mémoire sociale que sont le courant de mémoire, caractérisé par sa dimension transhistorique, et le reliquat de mémoire, à savoir la trace matérielle, quasi-matérielle ou même mentale, d'une ancienne mémoire.

S'attachant aux relations entre la mémoire, le temps et l'espace, naturel ou symbolique, comme support de réactualisation, Maurice Halbwachs a ainsi mis en évidence la manière dont, à la variabilité des espaces matériels, répondent les rythmes propres aux habitudes socioculturelles[28], lesquels traduisent la persistance des territoires imaginés ou passés face aux transformations de l'espace réel, voire à sa perte. Poursuivant cette réflexion, Pierre Nora a forgé la notion des lieux de mémoire, en examinant ce moment particulier de l'histoire que serait la transition des milieux de mémoire – caractérisés par une mémoire vive, une relation commune au passé, porteuse de continuité -, en lieux de mémoire : lieux résiduels, clos sur la perte, et dans le même temps auto-référentiels, engendrant d'eux-mêmes une pluralité de sens. Il voit dans l'accroissement exponentiel de ces derniers, chargés de compenser, à partir de fragments

[26] Attias-Donfut, Claudine (1988).
[27] Halbwachs, Maurice (1939).
[28] Halbwachs, Maurice (1950) et Lepetit, Bernard & Pumain, Denise (coord) (1993). Avec Maurice Halbwachs, on passe ainsi de l'idée d'un cadre pour reconstituer la mémoire à celle d'un cadre qu'il faut d'abord reconstruire pour que la mémoire dure et s'actualise.

du passé, une continuité disparue, le signe d'une perte ou d'une absence des milieux de mémoire, qui faisaient la part belle aux pratiques inter- et intra-subjectives.

Mais cette conception de la mémoire conçue comme une longue perte, celle d'une mémoire pleine, définie par une expérience continue, inscrite et reproduite dans les rapports sociaux, face à la prolifération des expériences dans une modernité « désenchantée » conduit à une sorte d'engluement de la notion et des phénomènes concrets et dynamiques qu'elle recouvre. Même quand elle n'est pas réduite à un phénomène communautaire dont on peut par ailleurs questionner l'existence, elle reste définie comme une tentative de reconstruction d'un présent jugé chaotique et vide de sens en fonction d'un passé immobile et « plein » de sens.

D'autres perspectives permettent une sortie de la notion de «lieu de mémoire», qui fait en quelque sorte écran aux dynamiques processuelles dans lesquelles s'inscrivent le rappel des souvenirs, sa mise en sens partagée en un même lieu ou encore les mécanismes de l'oubli. S'attachant sous un autre angle à cette problématique du changement social et de la capacité d'une société à reproduire le passé, à l'installer dans le présent, les analyses anthropologiques et sociologiques se sont intéressées à ces dynamiques à travers plusieurs thématiques, telles que les traditions orales[29], la question du « bricolage », des rites, des déplacements de population ou encore de la transmission. Rapportant jadis le changement à la tradition et à la continuité, elles ont progressivement abordé cette problématique non plus en articulant la question de la modernité à une nécessaire sortie de la mémoire, mais en renouvelant le débat critique autour des liens entre la mémoire dite collective, les représentations individuelles et une sphère sociale toujours en évolution.

Ainsi, à propos de la « tradition orale », Jan Vansina[30] a mis à jour deux niveaux de la conscience historique – le temps des origines et le passé récent, qui inclue trois générations-, nommant le « vide » qui les sépare et se déplace avec les générations, le

[29] Jack Goody (1977) distingue deux formes de remémoration, l'une exacte ou mécanique, et l'autre générative ou constructive. La première passe par l'apprentissage répétitif et suppose l'existence d'un modèle écrit, contraignant le procès mémoriel à une fidélité presque absolue. La seconde se développe essentiellement à partir de la parole, s'élaborant de manière créative autour d'une trame et de ses points de repères.

[30] Vansina, Jan (1985).

« floating gap ». Ce phénomène se traduit par un télescopage perpétuel de l'histoire des origines avec le passé récent, faisant glisser les souvenirs qui n'entretiennent plus de rapport significatif avec le présent, dans l'oubli. Reprise par Jan Assmann[31], cette notion permet une réflexion plus large sur la définition de ces deux registres du passé – la mémoire communicative et la mémoire culturelle -, entrecoupés par ce « temps lacunaire », et sur le moment de transition – arrêté au seuil des quarante ans- à partir duquel la mémoire biographique est reprise par les générations suivantes. Le premier registre renvoie aux souvenirs personnels, quotidiens qui prennent corps dans l'échange, à un horizon direct d'expérience et à des modèles d'action communs, qui orientent les individus, tandis que le second consiste en une histoire longue des origines, forme de ressource identitaire qui s'actualise dans des rituels, des symboles, des images...

Dans une perspective davantage inspirée des apports de Claude Lévi-Strauss à propos de la théorie du bricolage, Roger Bastide[32] rapporte la mémoire collective à l'organisation des rapports sociaux qui se produisent au sein du groupe social, dont il propose une définition plus pointue : il est composé du sujet, entrant dans une série d'échanges fondés sur des réseaux de complémentarité. Sur la base de ses analyses sur les religions afro-américaines au Brésil, il note qu'au cours du temps, la structure de la mémoire se modifie et laisse apparaître des trous de mémoire, des vides dans la trame du scénario que le groupe va chercher à combler par des éléments puisés dans les différentes représentations sociales du passé, redonnant à la mémoire collective une signification qui relève de l'organisation structurelle de ses éléments. Il souligne ainsi la capacité d'innovation culturelle rendue possible par la mémoire collective, qui se conserve en particulier dans la structure des pratiques sociales et religieuses.

Pour leur part, les analyses sur les mémoriaux et sur différentes formes de pratiques sociales de rappel des souvenirs[33], qui soulignent le caractère dialogique et interactif des espaces où se déploie une expression commune du passé, ont mis en évidence le rôle des rites, lesquels participent, dans le flux temporel continu, à la structuration du temps social et de la mémoire. De même, les recherches sur les

[31] Assmann, Jan (1992).
[32] Bastide, Roger (1960).
[33] Voir entre autres, Gensburger, Sarah (2006 b) et Young, James (1993).

populations déplacées et déterritorialisées ont trouvé dans la question des rapports entre mémoire et espace un axe d'analyse propice pour saisir la manière dont une société se perpétue, se transforme dans des situations « normales » ou extrêmes, comme une guerre ou un exil forcé, et sur l'impact des phénomènes de rupture et de continuité – mobilité sociale et géographique, succession des générations…- dans les mécanismes de transmission mémoriels[34].

La question de la continuité traverse ces analyses, en tant qu'elle anime la notion de mémoire collective[35], les souvenirs et les témoignages attribués à une génération n'étant « intelligibles que par rapport aux autres, qu'en tant que séquences d'une mémoire collective qui les englobe dans une continuité temporelle dotée de signification et chargée de projets. »[36]. La notion de mémoire participe à la construction d'un «temps anonyme», à la croisée du temps public et du temps privé[37], permettant de relier le sujet à un temps qu'il n'a pas pu connaître, à travers une histoire générale dont il est l'héritier et une histoire familiale qui l'inscrit dans une lignée. Le partage individuel et collectif du travail de production des significations implique l'existence, entre les membres d'une collectivité donnée, d'un imaginaire minimal de la continuité, qui conditionne la pensée d'un avenir commun[38]. Le souvenir permet ainsi l'enracinement dans une permanence transcendant le sujet et sa temporalité propre : permanence de la vie dont témoigne l'emboîtement et la succession des générations et permanence de la lignée, qui se traduisent par une oscillation réversible du temps où antériorité et postérité sont confondues. La transmission représente donc un enjeu capital des échanges entre individus et entre générations, avec leurs « négatifs », l'oubli partiel et une relative incomplétude, nécessaires pour autoriser le passage d'un temps à un autre[39].

Cette problématique des mécanismes de transmission mémorielle s'est surtout développée autour des angles morts, des ruptures et la manière dont ils s'inscrivent au sein des relations, ascendantes et descendantes, entre les générations et selon les catégories sociales. Tout défaut d'inscription collective – inscription qui impliquerait

[34] Hirschon, Renée (1989) et Baussant, Michèle (2002).
[35] Olick, Jeffrey (1998).
[36] Attias-Donfut, Claudine, *op.cit*, p. 181-182.
[37] Ricoeur, Paul (1996), *op.cit.*
[38] Hervieu-Léger, Danièle (1993).
[39] Voir à ce sujet Muxel, Anne (1996).

aussi un sentiment d'identification à une cause commune – constitue, en tant qu'il éclipse l'expérience, une entrave à l'historicisation et au deuil. Mais ce qui fait rupture peut aussi paradoxalement devenir un moment fondateur de la mémoire et/ou de l'identité, et le lien brisé entre les générations, ce qui les nouent entre elles[40]. La transmission ne constitue pas un phénomène de réception passive et à sens unique d'un locuteur à un destinataire, enfermant les individus dans la répétition du malheur et l'hérédité, mais s'inscrit dans du collectif, qui permet des remaillages ascendants de cette transmission.

Même si elles sont aujourd'hui largement questionnées, à force d'avoir peut-être trop servi, ces analyses, théoriques et empiriques, conservent une portée comparative et heuristique, ainsi que l'ont montré des travaux récents, comme ceux sur le souvenir des camps annexes de Drancy dans Paris[41]. En soulignant le tissage à la fois individuel et collectif, privé et public de la mémoire, elles pointent la pluralité des socialisations dans la constitution de l'individu. L'adéquation entre une mémoire et un groupe, la tendance de la sociologie et de l'historiographie de la mémoire à substantialiser des concepts collectifs qualifiant des processus interindividuels ont été ainsi questionnées[42], en même temps que le danger contraire de réduire la notion de mémoire à un psychologisme ou d'en faire un objet métaphorique, englobant toutes les formes sociales de présence du passé. Les différents débats portant sur les « lois mémorielles » en France ont bien montré le danger qu'il y avait à schématiser la réflexion sur le rapport au passé dans ses liens avec l'identité, sans tenir compte de la multiplicité des milieux collectifs dans lesquels les individus sont engagés et le croisement des différentes mémoires collectives qui en résulte[43].

Au-delà du fil rouge de la perte, les perspectives développées par les analyses anthropologiques et sociologiques nous invitent à repenser, sur la base d'études empiriques, les configurations différentes et particulières, et leurs limites, à travers lesquelles se construisent aujourd'hui des attentes différentes vis-à-vis du présent et des représentations plurielles du passé, associées à des régimes singuliers de spatialité. Que

[40] Cf. Lapierre, Nicole, *op.cit.*.
[41] Gensburger, Sarah (2005).
[42] Voir entre autres Dakhlia, Jocelyne (1990) et Déchaux, Jean-Hugues (1997).
[43] Lavabre, Marie-Claire (1994).

l'on s'interroge sur la notion de mémoire en l'appréhendant sous l'angle des lieux de mémoire, des cadres sociaux de la mémoire et du travail de mémoire[44], l'approche de Maurice Halbwachs selon laquelle le rappel des souvenirs et leur reconstruction se mesurent à l'aune des changements des relations qu'entretiennent les individus, dans la multiplicité de leurs appartenances, avec les divers milieux collectifs, reste fondamentale pour saisir la formation et l'expression des souvenirs.

Si certaines analyses ont eu tendance à en diluer la portée, en l'engluant dans la problématique envahissante de la perte ou en la réduisant à une forme soit pathologique soit consciente et stratégique, certaines perspectives s'en détachent donc nettement. Soulignant le paradoxe de la prolifération mémorielle dans des sociétés contemporaines où primerait l'impératif du changement et s'observerait la sortie de la tradition, elles font émerger ce concept comme objet à part entière et non comme un « résidu » ou un « sous-produit » de l'histoire. Elles nous invitent à répondre aux défis que posent à l'analyse des « réalités » mémorielles multiples et complexes, en tenant compte des différentes théories et travaux empiriques développés autour de cette notion, et à repenser ces « réalités » dans la variété, comme dans les limites, de leurs imbrications et de leurs échelles multiples.

BIBLIOGRAPHIE

ASSMANN, Jan (1992) Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen, München, Beck.

ASSMANN, Jan (2001) Moïse l'Égyptien, Paris,Aubier.

ATTIAS-DONFUT, Claudine, LAPIERRE Nicole & SEGALEN, Martine (2002) Le nouvel esprit de famille, Paris, Odile Jacob.

ATTIAS-DONFUT, Claudine (1988), Sociologie des générations, Paris, PUF.

BASTIDE, Roger (1970) "Mémoire collective et sociologie du bricolage", L'année sociologique, 21 : 65-108.

[44] Voir à ce sujet, l'intervention de Marie-Claire Lavabre lors du séminaire d'histoire de la mémoire, Philippe Joutard et Bogumil Koss, EHESS, 1er décembre 2004.

BASTIDE, Roger (1960) Les religions africaines au Brésil : contribution à une sociologie des interprétations de civilisations, Paris, PUF.

BAUSSANT, Michèle (dir.) (2005), Du vrai au juste : la mémoire, l'histoire et l'oubli, Québec, Collection « Intercultures », Presses de l'Université Laval.

BAUSSANT, Michèle (2002) Pieds-noirs. Mémoires d'exils, Paris, Stock.

BERLINER, David (2005) "The Abuses of Memory: Reflections on the Memory Boom in Anthropology", Anthropological Quarterly, 78, 1: 197-211.

BURKE, Peter (1991) "Geschichte als soziales Gedächtnis", in A. Assmann & D. Harth (dir), Mnemosyne. Formen und Funktionen der kulturellen Errinerung, Frankfurt am Main, Fischer-Tachenbuch Verlag, p. 289-304.

CHAUMONT, Jean-Michel (1997) La Concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance, Paris, La Découverte.

CONFINO, Alon (1997) "Collective Memory and Cultural History: Problems of Method", *American Historical Review*, 105, 2: 1386-1403.

CONNERTON, Paul (1989) How societies remember, Cambridge, Cambridge University Press.

DE CERTEAU, Michel (1987) Histoire et psychanalyse entre science et fiction, Paris, Gallimard.

DAKHLIA, Jocelyne (1990) L'oubli de la cité. La mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien, Paris, La Découverte.

DÉCHAUX, Jean-Hugues (1997) Le souvenir des morts. Essai sur le lien de filiation, Paris, PUF.

GENSBURGER Sarah & LAVABRE, Marie-Claire (2004) "Entre « devoir de mémoire » et « abus de mémoire » : la sociologie de la mémoire comme tierce position", in B.Müller (dir.), Histoire, mémoire et épistémologie. A propos de Paul Ricoeur, Lausanne, Payot, p.75-96.

GENSBURGER, Sarah (2006, a) La mémoire des Justes parmi les Nations en France, Thèse de sociologie sous la direction de Marie-Claire Lavabre, Paris, Ecole des Hautes études en sciences sociales.

GENSBURGER, Sarah (2006, b) "Usages politiques de la figure du Juste : entre mémoire historique et mémoires individuelles", in C.Andrieu, M-C. Lavabre & D. Tartakowsky (dir.), Politiques du passé, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, p. 47-57.

GENSBURGER, Sarah (2005), "Essai de sociologie de la mémoire : le cas des camps annexes de Drancy dans Paris", Genèses, 61, 4 :49-67.

GENSBURGER, Sarah (2002) "Les figures du Juste et du Résistant et l'évolution de la mémoire historique française de l'Occupation", Revue Française de Science Politique, 2 : 291-322.

GOODY, Jack (1977) "Mémoire et apprentissage dans les sociétés avec et sans écriture : la transmission du Bagre", L'Homme, 17, 1 :29-52.

HALBWACHS, Maurice (1939) "La mémoire collective chez les musiciens", Revue philosophique, Mars-avril : 136-165.

HALBWACHS, Maurice (1941) La topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte, Paris, PUF.

HALBWACHS, Maurice (1950) La mémoire collective, Paris, PUF.

HALBWACHS, Maurice (1952) Les cadres sociaux de la mémoire, Paris, PUF.

HARTOG, François (2000) « Le témoin et l'historien », Gradhiva, 27 :1-14.

HARTOG, François (2003) Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps, Paris, Le Seuil.

HERVIEU-LÉGER, Danièle (1993) La religion pour mémoire, Paris, Les éditions du CERF.

HIRSCH, Marianne (1997) Family Frames: Narrative Photography and Postmemory, Cambridge, Harvard University Press.

HIRSCHON, Renée (1989) Heirs of the Greek Catastrophe : Social Life of Asia Minor Greeks in Piraeus, New York, Oxford University Press.

HUTTON, Patrick (1993) History as an Art of Memory, Hanover, University Press of New England.

HUYSSEN, Andreas (1995) Twilight Memories: Marking Time in a Culture of Amnesia , New York, Routledge.

HUYSSEN, Andreas (2003) Present Pasts: Urban Palimpsests and the Politics of Memory. Stanford, Stanford University Press.

JEWSIEWICKI, Bogumil (2004) "Mémoires et représentations pour un vivre ensemble", Cahiers Espaces Temps, 84-86 :187-192

KRAPOTH, Hermann & Denis LABORDE (dir.) (2005) Erinnerung und Gesellscahft, Mémoire et société, Wiesbaden, Verlag.

LAPIERRE, Nicole (1989) Le silence de la mémoire. A la recherche des Juifs de Plock, Paris, Plon.

LAVABRE, Marie-Claire (1994) Le fil rouge, sociologie de la mémoire communiste, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

LAVABRE, Marie-Claire (2004) Intervention lors du séminaire d'histoire de la mémoire, Philippe Joutard et Bogumil Koss, EHESS, 1er décembre 2004.

LEPETIT, Bernard & Denise PUMAIN (coord) (1993) Temporalités urbaines, Paris, Anthropos.

LEVI-STRAUSS, Claude (1964, 1966, 1968, 1971) Mythologiques (I à IV), Paris, Plon.

MEMMI, Dominique & Bernard PUDAL (1995) « Transferts disciplinaires. Psychanalyse et sciences sociales », avec Marie-Claire Lavabre, Bernard Vernier, Jacques Maître et Paul-Laurent Assoun, Politix, 29 :186-221.

MUXEL, Anne (1996) Individu et mémoire familiale, Paris, Nathan.

NAMER, Gérard (1987) Mémoire et société, Paris, Méridiens-Klincksieck.

NIETHAMER, Lutz (2002) Ego-Histoire und andere Erinnerungs-Versuche, Wien, Böhlau Verlag.

NORA, Pierre (dir.) (1984-1993) Les lieux de mémoire, Paris, Éditions Gallimard.

OLICK, Jeffrey (1998) "Memory and the Nation: Continuities, Conflicts, and Transformations", Social Science History, 22, 4: 377-387.

OLICK, Jeffrey & Joyce Robbins (1998) "Social Memory Studies: from "collective memory" to the historical sociology of mnemonic practices", Annual Review of Sociology, 24*:* 105-140.

RICOEUR, Paul (1996) "Entre mémoire et histoire", Projet, 248 :7-16.

RICOEUR, Paul (2000) La mémoire, l'histoire, l'oubli, Paris, Gallimard.

ROUSSO, Henry (1990, 1ère édition, 1987) Le Syndrome de Vichy, Paris, Seuil.

TERRAY, Emmanuel (2006) Face aux abus de la mémoire, Paris, Actes Sud.

VANSINA, Jan (1985) Oral Tradition as History, London, Currex.

WIEVIORKA, Annette (1998) L'Ère du témoin, Paris, Plon.

YERUSHALMI, Yosef Hayim (1991) Zakhor. Histoire juive et mémoire juive, Paris, Gallimard.

YOUNG, James (1993) The texture of memory : Holocaust memorials and meaning, New Haven, Yale University Press.